

PSC - PRÉVOYANCE

LE BLOC SYNDICAL CFE/CGC - FASMI UNSA
OBTIENT LE RETRAIT DU PROJET D'ACCORD MINISTÉRIEL PSC - PRÉVOYANCE !

POUR LE BLOC SYNDICAL, CE DOSSIER ÉTAIT INSUFFISAMMENT PRÉPARÉ EN RAISON :

- ➔ DES PROPOSITIONS DIFFÉRENTES DE CELLES ADOPTÉES LORS DU DERNIER GROUPE DE TRAVAIL
- ➔ DE L'ABSENCE D'ESTIMATION DU MONTANT DE LA COTISATION, RENDANT TOUTE PROJECTION IMPOSSIBLE



FACE À NOTRE DEMANDE,
L'ADMINISTRATION S'ENGAGE
À RÉUNIR À NOUVEAU LES
GROUPE DE TRAVAIL

LE DOSSIER PSC SANTÉ SERA EFFECTIF AU 1ER JANVIER 2026

